

# La Tribune

jeudi

SHERBROOKE

14 avril 1994

85e ANNÉE - No 46

0,50 (WEEKEND: 1,25) Plus taxes



## Chez nous



### Waterville

Ville industrielle de l'année dans la région de l'Estrie

### Magog

Toujours pas d'entente avec Canton de Magog sur les loisirs

## CAHIER B

### SPORTS



Pedro Martinez à trois retraits d'un match sans point ni coup sûr

Les Faucons menaient 2-0 avant de perdre 3-2 à Beauport

Triste fin de saison: les Canadiens humiliés 9-0

### MÉTÉO

A2

(104e jour de l'année)

Nuageux et averses (60 %): max. 12  
Lever du soleil: 6h04  
Coucher du soleil: 18h31  
Demain: ensoleillé

Pour certaines de ses activités estivales

## Le centre-ville pense lui aussi à imposer un droit d'entrée

Sherbrooke (DD)

Le comité des activités du centre-ville jongle avec l'idée d'imposer un droit d'entrée pour certaines activités estivales majeures sur la rue Wellington sud, où se déroulent le festival Sherbrooke en blues, l'événement Sherbrooke juste pour rire et une fête de la musique des Caraïbes.

Une proposition en ce sens est à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du conseil d'administration du comité Centre-ville Sherbrooke, lundi prochain.

Une consultation a lieu auprès des gens du milieu, de même que du commanditaire majeur, la brasserie Labatt. Il semble en outre que certains propriétaires de bars de Wellington sud seraient d'accord.

Le tarif, qui serait de 1 ou 2 \$, ne serait pas nécessairement imposé

pour toutes les activités majeures. Advenant une décision favorable, le comité Centre-ville Sherbrooke devrait déterminer les moyens de contrôler l'accès à la rue Wellington sud, où se déroulent les activités, ainsi que le mode de perception.

Deux autres organismes de la région ont opté pour l'imposition à compter de cette année d'un droit d'entrée en vue de financer leurs activités, notamment la Traversée internationale du lac Memphrémagog et le tournoi de balle lente Yvon «Pif» Dépatie. L'an dernier, les dirigeants de la Fête du lac des Nations avaient eux aussi demandé une contribution du public pour les spectacles.

L'imposition d'un droit d'entrée sur Wellington, une artère publique, pose toutefois un problème particulier de contrôle, étant donné les nombreux accès à la rue. Difficile de savoir qui aurait payé...



Soeur Monique Demers des Missionnaires Notre-Dame-des-Anges à Lennoxville, à l'extrême gauche, accueille à bras ouverts Soeur Blandine Bourque à sa descente d'avion à l'aéroport de Mirabel, sous les yeux de Soeur Annette Roberge. Au centre, Soeur Claire Lessard reçoit aussi l'accolade de sa propre soeur, également religieuse à la maison-mère de Lennoxville. Les trois religieuses sont de retour au pays après avoir échappé au massacre engendré par la guerre civile au Rwanda.

## Les religieuses de Lennoxville ont vécu une 2e semaine sainte

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

«Soeur Annette Roberge pria à la chapelle lorsque des piliers sont entrés dans le dispensaire. Elle avait les bras en croix et lorsqu'ils ont ouvert la porte de la chapelle, ils ont dit entre eux qu'il n'y avait personne.»

Si la foi réussit à soulever des montagnes, elle a du moins permis à trois religieuses des Soeurs missionnaires Notre-Dame des Anges à Lennoxville de sortir vivantes de l'enfer du Rwanda. Ce pays d'Afrique est soumis aux horreurs de la guerre civile depuis une semaine.

C'est en tout cas l'explication fournie par Soeur Monique Demers hier en fin d'après-midi, de retour à la maison-mère de Lennoxville après avoir accueilli les trois missionnaires à leur descente d'avion à l'aéroport de Mirabel. Les trois religieuses, Annette Roberge, Claire Lessard et Blandine Bourque, profitaient d'un repos bien mérité. Interdiction formelle de les déranger. L'étage où elles dorment est soumis au plus strict silence.

Afin d'assurer leur protection, la communauté de Lennoxville a jusqu'ici gardé secrète l'existence de cinq autres religieuses d'origine africaine. De nationalité Tutsi, trois sont nées en Tanzanie et les deux autres au Zaïre. Campées dans une autre mission à Butare dans le sud du Rwanda, elles avaient rejoint les religieuses canadiennes à la mission de Nyundo dans le nord du pays en raison des vacances de Pâques.

«Nous avons vécu deux semaines saintes, ont confié les religieuses canadiennes à Soeur Monique Demers. Elles ont été pillées jeudi soir dernier. Sous la menace de la machette, elles ont été forcées de remettre leur argent. Ils ont tout pris ce qu'il y avait.»

«Humainement parlant, a-t-elle ajouté, c'est juste la prière qui a permis que nos soeurs africaines puissent se réfugier au Zaïre. Sans ça, elles n'auraient pu sortir vivantes. Elles ont eu la protection tout le long de leur chemin.»

Une fois leur dispensaire et la maternité de Nyundo mis à sac, les religieuses ont profité de l'intervention de gendarmes afin de trouver refuge à l'Archevêché. Elles y ont soigné les blessés, certains affreusement mutilés par des coups de machettes. Elles ont de nouveau échappé à une fin atroce.

«Elles avaient pris quelques minutes de repos pour se restaurer, de raconter Soeur Demers. Pendant ce

temps, des hommes armés ont lancé des grenades dans l'église par le toit. Tous ceux qui étaient là sont morts.»

Selon le récit fait à Soeur Demers, les religieuses ont pressenti le chaos. Les employés ne s'étaient pas présentés au travail jeudi dernier pour la garde de nuit.

Les missionnaires ont finalement quitté le Rwanda et passé la frontière du Zaïre à bord d'un convoi belge. À Goma au Zaïre, elles ont retrouvé un groupe de religieux originaires du Québec.

De Goma, elles ont atteint Nairobi au Kenya d'où elles ont pris un avion pour Montréal via Paris. Sur l'avion du retour, les soeurs auraient

enfin repris leur souffle.

«La tension est tombée à ce moment, il n'y a pas de fusil ici», ont-elles raconté à Soeur Demers.

«Soyez clément envers les gens du Rwanda, de recommander Soeur Monique Demers au journaliste de

### Autres textes (A3-C6)

La Tribune. Ceux qui commettent des horreurs sont drogués ou ivres. Personne ne peut tuer quelqu'un comme ça de sang froid. Ils ne savent pas ce qu'ils font.»

## «La pompe à morphine ne peut rendre narcomane»

— Dr Denis Ladouceur

Sherbrooke

La pompe à morphine qui a été greffée dans le corps de Victor Leunens, de Sherbrooke, ne peut pas en faire un narcomane.

C'est ce qu'a déclaré le médecin traitant de Victor Leunens, le Dr Denis Ladouceur, désormais rattaché à l'hôpital Sacré-Coeur, de Montréal, et considéré comme un grand spécialiste de la douleur et de son traitement. Il réagissait aux textes publiés sur ce sujet par La Tribune, la semaine dernière.

Le Dr Ladouceur est appelé souvent à prononcer des conférences à ce sujet. Il le fera d'ailleurs, au CHUS, le vendredi 15 avril.

Alors qu'il était rattaché au CHUS, le Dr Ladouceur a greffé une pompe à morphine dans le corps de M. Leunens parce que les autres modes de traitement ne donnaient pas les résultats recherchés. Un porteur de pompe à morphine doit être suivi régulièrement et doit faire le plein de morphine sur une base tout aussi fréquente.

Or, depuis que le Dr Ladouceur a quitté Sherbrooke, M. Leunens ne peut plus recevoir ce type de service au CHUS. On lui a demandé de se tourner vers Montréal. On a expliqué que la pompe à morphine posait un problème d'éthique médicale et que le tout sera soumis au comité d'éthique du CHUS. Comme l'écrivait La Tribune en date du 5 avril à la suite des explications fournies par le Dr Boucher du CHUS, la pompe à morphine aurait fait de M. Leu-

nens un narcomane qui devrait être désintoxiqué régulièrement.

Par l'entremise de Me Jacinthe Ladouceur, le Dr Ladouceur met en demeure le journal et le Dr Boucher de se rétracter. Interrogé à ce sujet, le Dr Ladouceur s'en prend surtout à cette prétention que la pompe à morphine ferait du patient un narcomane. Il dit qu'en mettant en doute le traitement, c'est à son professionnalisme et à sa moralité que l'on s'attaque.

«C'est vrai qu'un patient pourrait devenir narcomane si cette morphine était prise par la bouche ou par piqûre intra-veineuse. Avec une pompe, la dose de morphine est infiniment plus petite, de vingt à cent fois plus petite que la dose buccale ou par intra-veineuse, et elle agit directement sur le centre nerveux de la douleur. Le but du traitement est justement d'éviter que le patient ne devienne narcomane tout en gardant un bon degré d'analgésie.»

Au CHUS, il n'a pas été possible, de parler avec le Dr Boucher. Par l'entremise du directeur des soins professionnels, Paul Montanbault, il dit ne plus vouloir parler aux médias à ce sujet.

### Autre texte (A2)

«Cette nouvelle approche thérapeutique est de plus en plus utilisée maintenant dans le traitement des douleurs chroniques en Europe et en Amérique» de dire en terminant le Dr Ladouceur.

## Bell Canada fait marche arrière

Jacynthe NADEAU

Sherbrooke

À peine trois mois après avoir adopté un plan de compressions budgétaires visant à préserver 2500 emplois de techniciens, Bell Canada fait marche arrière en permettant à ses employés syndiqués de reprendre la semaine de 40 heures sur une base volontaire.

La nouvelle a été confirmée, hier, par le président de la section sherbrookoise du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, Gilles Cyr. Les employés ont été avisés par courrier interne, mardi.

Bell Canada veut ainsi pallier un

manque de personnel attribuable en partie à la réduction de la semaine de travail et des heures supplémentaires et en partie aux efforts mis à éliminer la sous-traitance au profit des employés maisons.

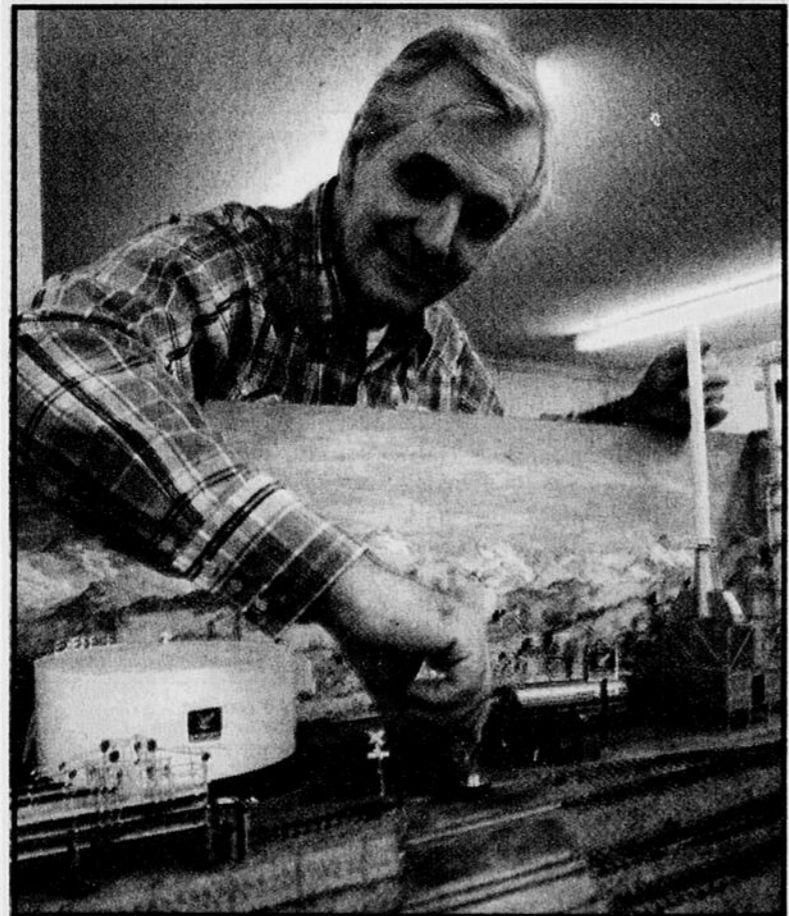
L'entente intervenue entre les parties patronales et syndicales, en marge de la convention collective,

### Accueil ambigu (C6)

ouvre de plus la porte à l'embauche de personnel surnuméraire, a indiqué M. Cyr.

## Le TGV fait son entrée à Sherbrooke pour l'Expo Trains 1994

(B6)



Paul Lecours n'en a que pour les trains électriques. Il fait partie des mordus du Club des modélisateurs ferroviaires de l'Estrie qui participeront en fin de semaine à l'Expo Trains 1994 qui sera présentée au Centre CERAS de Sherbrooke.

L'HABITATION  
UNE VALEUR  
POUR LA  
FAMILLE

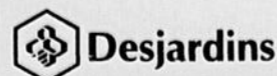
Au pavillon Univestrie de l'Université de Sherbrooke

Du 14 au 17 avril 1994

Judi: 17h00 à 22h00

Vendredi et samedi: 12h00 à 22h00

Dimanche: 11h00 à 18h00



La Tribune

EXPO  
HABITAT  
DE L'ESTRIE

62958

# EMPLOIS DU JOUR

## Téléphoniste (marketing)

Code prof: 6623 2853600  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: expérience dans la vente un atout, personne enthousiaste et travaillante, horaire variable 7 jours/semaine, soir et fin de semaine, formation donnée par employeur  
Fonctions: faire sollicitation de fonds pour diverses oeuvres de charité.

## Électricien(ne) industriel(le)

Code prof: 7242 # 2854032  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: doit posséder trois ans expérience minimum dans le domaine (électricité industrie), doit obligatoirement posséder licence C

Fonctions: maintenance générale, réparations et installations de machines dans l'usine, soit hydraulique et pneumatique et appareils à contrôle numérique.

## Mécanicien(ne)

Code prof: 7321 # 2854589  
Lieu: Stoke  
Exigences: posséder carte compagnon C ou B, obligatoire: connaissance en électricité et expérience installation des freins, silencieux et tractions-avant.

## Conducteur(trice) camion 10 roues

Code prof: 7411 # 2854423  
Lieu: Lennoxville-Sherbrooke  
Exigences: si parle anglais (atout), doit posséder cinq ans expérience comme chauffeur camion 10 roues, personne en très bonne forme physique, permis classe 1

Fonctions: travailler comme chauffeur de camion et faire également travail manuel (aider à monter formes, graisser et huiler camion).

## Secrétaire bilingue

Code prof: 1241 # 2854388  
Lieu: Lennoxville  
Exigences: expérience au moins 1 an et plus comme secrétaire bilingue et expérience en comptabilité, expérience sur ordinateur (formule 2000, D-Base, Dos), bilingue parlé écrit 5/5.

## Réparateur(trice) de carrosserie

Code prof: 7322 # 2854179  
Lieu: Windsor  
Exigences: doit posséder carte de compétence classe C minimum obligatoirement  
Fonctions: aider à démonter et réparer autos.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

# «Où est ma copine fauchée?»

Jean-Pierre Corriveau reste secoué par la mort de Julie Gauthier

Jacques Lemoine

Sherbrooke

Les deux piétons fauchés sur un trottoir par une voiture montant la côte courbée de la rue King Est un peu avant 01 h 30 le 19 décembre ont été retrouvés à 7,10 et 31,50 mètres du point d'impact.

Cela ressort du graphique produit par le policier Serge Morin hier à l'enquête préliminaire de Jean Labrecque, âgé de 20 ans, inculpé de capacités affaiblies au volant causant la mort de Julie Gauthier et des

M. Corriveau était l'un des cinq témoins assignés par la procureure Andrée Marchand dans cette cause.

Il a raconté comment il allait reconduire Mme Gauthier à l'intersection des rues King et Parc après un souper avec 26 anciens collègues du Cégep et un arrêt dans un bar.

M. Corriveau marchait sur le trottoir à une trentaine de centimètres du bord de la rue et sa copine se trouvait à sa droite au moment de l'accident.

Il n'a appris que le lendemain le décès de Mme Gauthier, hospitalisé pendant quelques jours pour des

ment.

En réponse à une question de M. McConnell, Labrecque s'est identifié comme étant le conducteur du véhicule et celui qui venait de téléphoner à la police pour l'informer de l'accident.

Il a constaté que cet homme nerveux sentait la boisson, avait les yeux rouges, et piétinait.

M. McConnell a arrêté Labrecque pour capacités affaiblies, lui a fait une mise en garde et l'a informé de ses droits constitutionnels avant de le conduire à la gendarmerie pour des tests d'ivresse effectués.



La police a fait remorquer le véhicule impliqué dans l'accident de la côte courbée de la rue King Est.

blessures à Jean-Pierre Corriveau.

## En larmes

Mme Gauthier, une collégienne de 20 ans en technique de bureau, se trouvait alors au pied d'un immeuble portant le numéro civique 142 et M. Corriveau dans l'intersection des rues King et Kennedy Sud.

M. Corriveau n'a pu retenir ses larmes en témoignant s'être informé où était sa copine avec laquelle il marchait main dans la main quelques minutes plus tôt.

Il n'avait pas vu venir la voiture qui les a heurtés en arrière après avoir dérapé sur le trottoir.

M. Corriveau n'a pas caché que l'endroit est dangereux, pour avoir été témoin d'un autre accident semblable deux mois jour pour jour après cet accident.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a ajourné l'examen volontaire de Labrecque, demeurant rue Goddard, à Fleurimont, défendu par Mes Patrick Fréchette et Philippe Gilbert.

coupsures, des contusions et des éraflures.

A leur arrivée sur les lieux à 01 h 58, les constables Danny McConnell et Franco Zol ont porté secours aux blessés.

## Alcool

M. Zol a tenté de reconforter Mme Gauthier qui a perdu conscience deux fois en attendant son transport à l'hôpital voisin Saint-Vincent-de-Paul et M. McConnell s'est occupé de M. Corriveau étendu dans la rue et saignant abondam-

tués par le sergent Roméo Couture.

Il a aussi appris que le véhicule appartenait à Jean-François Cloutier qui en était aussi passager.

A un moment donné, Labrecque s'est demandé pourquoi cela lui était arrivé à lui parce qu'il a conduit pour rendre service.

Assigné par la défense à l'examen volontaire, M. Pierre Desbiens a révélé qu'il avait reconduit l'accusé de son lieu de travail à sa résidence vers 22 h 30 le 18 décembre dans le cadre de l'Opération Nez rouge.

# Le cas Leunens ne sera pas soumis au comité d'éthique

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le cas de Victor Leunens ne sera pas soumis au comité d'éthique du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). Mais cet homme, porteur d'une pompe à morphine, ne pourra pas pour autant y recevoir les services qu'il réclamait depuis le départ de son médecin traitant.

C'est ce qu'a expliqué le directeur des soins professionnels du CHUS, Paul Montanbault, en faisant le point sur un dossier dont faisait état La Tribune, au début du mois.

Selon M. Montanbault, le cas de M. Leunens ne sera pas soumis au comité d'éthique car, dit-il, il ne s'agit simplement pas d'un cas d'éthique médicale.

«Quand le Dr Jacques Boucher (le directeur du département de neuro-chirurgie avait justifié la décision de ne pas offrir de services à M. Leunens car, affirmait-il, il posait un problème d'éthique médicale) est venu me voir, nous avons discuté du sujet. Je lui ai donné mon avis à l'effet que ce n'est pas un problème d'éthique et que le comité aurait la même opinion que moi... Il n'y a donc pas eu d'avis demandé au comité... La décision du Dr Boucher, malgré les déclarations qu'il a faites, était basée sur son impression du fond du problème... Je rappelle qu'un médecin peut refuser un patient. C'est son droit et il peut l'exercer si la santé du patient n'est pas menacée...»

Par ailleurs, si le problème de M. Leunens n'est pas d'ordre moral, il n'est pas réglé pour autant. Il reste un problème pratique, explique M. Montanbault.

Il rappelle que les traitements du Dr Ladouceur sont «avant-gardistes». Ce neuro-chirurgien oeuvre dans un domaine «restreint» et «en voie de développement». Aucun autre neuro-chirurgien du CHUS n'est prêt à suivre ses traces.

Aussi, ajoute M. Montanbault, M. Leunens doit continuer à être suivi par le Dr Ladouceur seulement. Le CHUS, dit M. Montanbault, ne peut pas être seulement un point de service. Il ne peut pas faire seulement le plein de la pompe à morphine sans lui offrir aussi un encadrement médical que personne ne veut assumer en neuro-chirurgie, même si c'est techniquement possible. Le patient doit être en même temps suivi par un spécialiste et aucun neuro-chirurgien du CHUS se sent capable de le faire, selon M. Montanbault.

## FAITS DIVERS

### Il a brandi un couteau sans raison

Sherbrooke - Les membres de la Division des enquêtes criminelles, au sein de la Police municipale de Sherbrooke, s'efforcent toujours de retracer l'auteur d'une agression au couteau à l'endroit d'une automobiliste, le 31 janvier, en début de soirée.

Les détails fournis par la victime ont permis au technicien de tracer le portrait-robot d'un homme de race blanche, âgé entre 25 et 30 ans, mesurant 1m 80 (cinq pieds et 11 pouces), pesant dans les 82 kilos (180 livres), aux cheveux blonds lui tombant sur les épaules et aux yeux bruns.

Il était 18 heures environ, le 31 janvier 1994, lorsqu'une jeune femme au volant de son véhicule s'est immobilisée sur la rue Galt Ouest, dans l'intersection de la rue Pacifique.

Dans le but de demander un renseignement, elle a abaissé la vitre de la portière pour s'adresser à deux passants qui se sont approchés du véhicule.

L'un des deux individus, celui dont on a tracé le portrait-robot, tenait un couteau dans sa main droite.

Sans motif, sans explication aucune, il a braqué l'arme blanche en direction de la jeune conductrice. Au moment où la lame a pénétré dans l'habitacle, la jeune femme a démarré en trombe.

Du deuxième suspect, on ne possède que peu de détails, sinon qu'il semblait de la même taille que le principal suspect et qu'il portait une casquette noire.

Quant au couteau, il ressemblait à un couteau à pêche, avec une lame fine de six pouces de longueur et d'un pouce de largeur.

Toute information au sujet de cette enquête menée par le détective Roger Dion peut être communiquée à 821-5555.

Le comportement de l'individu au couteau demeure un mystère complet.

### Le même homme ivre cueilli par la police

Eastman - Les penchants pour l'alcoolisme d'un individu, âgé de 40 ans, domicilié rue Principale, à Eastman, commencent drôlement à inquiéter les policiers.

Pour la seconde fois en l'espace de six semaines, les agents de la Sûreté du Québec de l'Estrie ont dû procéder à l'arrestation de cet homme au comportement imprévisible aussitôt qu'il épuise ses réserves d'huile de coude.

Le 2 février, en plein cœur de la municipalité d'Eastman, il était venu à un cheveu de provoquer une intervention du Groupe d'intervention de la SQ.

Il était encore ivre.

Mardi soir, vers 23 h 15, le scénario a failli se répéter. L'individu est arrivé saoul à son domicile. Il a saisi un couteau puis il s'est rendu voir sa conjointe qui dormait dans la maison et lui a promené le couteau sur la gorge.

Faisant appel à son sang-froid et au penchant de son concubin pour la dive bouteille, elle a réussi à le convaincre de l'accompagner à l'hôtel.

Il a accepté. Elle a attendu qu'il s'épuise et qu'il retourne à la maison... puis elle en a profité pour alerter les policiers.

Munis des clés fournies par la conjointe, quatre policiers sont allés cueillir le suspect chez lui, comme une rose... qui n'était pas trop fraîche.

### Sommaton pour le trio qui a échoué

Lennoxville - Les policiers ne cesseront jamais de le chanter, ce refrain voulant que tout soit possible avec la collaboration et l'implication des citoyens.

Vers 1 h 30, hier, un témoin a connaissance d'un vol avec effraction perpétré dans les locaux d'Équipement B. Morin, 301 rue Queen, à Lennoxville.

Pendant qu'il alerte les patrouilleurs de Métro Police Ascot-Lennoxville, deux autres témoins qui passaient par là prennent en filature le véhicule suspect dans lequel sont entassés trois individus.

L'information est aussitôt transmise aux policiers municipaux de Sherbrooke qui ne tardent pas à repérer la Ford Escort rouge dans l'intersection Galt et Bowen, dans le quartier est de Sherbrooke.

Le véhicule des suspects est réapparé sur la 7e Avenue pour disparaître de nouveau et enfin réapparaître, abandonné, portes ouvertes, vide de tout occupant... mais avec les sept clés mécaniques d'une valeur totale de 4500 \$ que l'on venait tout juste de voler chez B. Morin.

La découverte du véhicule marquait la fin de la première phase de l'enquête.

Les enquêteurs Richard Collard et André Tardif, de Métro Police, ont poursuivi le boulot quand le propriétaire du véhicule abandonné a porté plainte pour le vol... de sa voiture.

Or ce propriétaire était considéré d'ores et déjà comme un des suspects du cambriolage.

Le travail des deux enquêteurs a permis de remonter à deux autres suspects.

Agés de 17, 18 et 19 ans, de Sherbrooke, les trois individus comparaitront sur sommaton au sujet de cette affaire.

### Un cellulaire chez les prisonniers

Sherbrooke - Un cellulaire figure parmi les objets retrouvés chez les détenus au cours d'une fouille qui a été menée vendredi au Centre de détention de la rue Talbot, à Sherbrooke.

Les autorités ne savent pas encore comment le téléphone cellulaire a pu aboutir ainsi en possession d'un détenu, soit par exemple par l'intermédiaire d'un visiteur ou au cours d'une fouille défective d'un nouveau détenu.

De son côté, le Syndicat des agents de la paix s'élève contre les manquements à la sécurité périphérique.

LA LOTTO 6 / 49 9 16 22 27 38 48 (35)

L'EXTRA 6 8 2 3 2 4

LA QUOTIDIENNE 7 5 7 - 9 5 0 9

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 511 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

Livraison à domicile:  
- Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camélot .....\$3,43  
taxe de vente du Québec .....\$0,78  
Coût à l'abonné .....\$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, seul  
endroit desservi par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12  
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60  
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54  
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68  
6 mois \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 = \$150,23  
3 mois \$85,00, TPS \$5,95, TVQ \$7,28 = \$98,23  
1 mois \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$3,00 = \$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:  
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos localisées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## RÉSULTATS

Lotto-Québec

Tirage du 94-04-13

1 <sup>er</sup> numéro		2 <sup>e</sup> numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
138389	10 000 \$	570327	10 000 \$
38389	1 000 \$	70327	1 000 \$
8389	100 \$	0327	100 \$
389	10 \$	327	10 \$
89	5 \$	27	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
13838	1 000 \$	57032	1 000 \$
1383	100 \$	5703	100 \$
138	10 \$	570	10 \$
13	5 \$	57	5 \$

3 <sup>e</sup> numéro		4 <sup>e</sup> numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
661670	10 000 \$	120875	100 000 \$
61670	1 000 \$	20875	1 000 \$
1670	100 \$	0875	100 \$
670	10 \$	875	10 \$
70	5 \$	75	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
66167	1 000 \$	12087	1 000 \$
6616	100 \$	1208	100 \$
661	10 \$	120	10 \$
66	5 \$	12	5 \$

1	2	3	9	18
20	26	27	28	29
35	39	40	45	48
Tirage du 94-04-13	53	56	61	65

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67  
TÉL.: 569-1600  
240, rue Montréal  
Sherbrooke,  
Québec

## LOGE DES ÉLANS

VENDREDI 15 AVRIL 1994  
FESSE DE BOEUF

Chefs: les frères Gaston et Gilles Montmigny

DIMANCHE 8 MAI  
Brunch de la fête des mères  
de 11 h à 14 h

Réervations: 569-1600

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE (nuil)	ENSOLEILLÉ	AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE
max 12	min 5	max 15	12	9

## Dans le monde

### Aujourd'hui

Min.	Max.	Mexico	12	27
Acapulco	21	30	Miami Beach	25
Barbade	25	30	Nassau	24
Bermudes	22	22	Orlando	22
Daytona Bch	21	28	Palm Sprgs	14
La Havane	24	30	San Juan	25
Honolulu	21	30	Tampa	25
Kingston	26	31	Trinidad	21
Los Angeles	13	28	W.P. Beach	24

## INDEX

Arts:	D-1	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-2
Économie:	C-6	Sports:	C-1

Des résidents du secteur urbain d'Ascot lorgnent vers la capitale régionale

# Sherbrooke a l'esprit ouvert, réagit le maire

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke n'entend toujours pas demander l'annexion de la partie urbaine d'Ascot, mais montrera «la même ouverture d'esprit que Lennoxville» si elle a une demande, indique le maire Paul Gervais.

Cette municipalité a fait une requête auprès du gouvernement du Québec pour annexer le secteur de Moulton Hill, à Ascot, à la suite de demandes des citoyens concernés, qui estiment avoir plus d'affinités avec Lennoxville.

«C'est sûr que si on a une demande de la population on va l'étudier», dit M. Gervais à la suite d'informations voulant que des citoyens du secteur urbain d'Ascot souhaitent ouvertement se joindre à Sherbrooke.

D'ailleurs, reconnaît le maire, la Ville de Sherbrooke a reçu des de-

mandes d'informations par téléphone de citoyens d'Ascot désireux de connaître les démarches requises en vue d'une annexion.

Mais, prévient M. Gervais, «moi, personnellement, je ne recommanderais jamais au conseil de

dire au ministère «nous autres on veut annexer Ascot», il faut que ça vienne soit du conseil municipal (d'Ascot) ou de la population, de plus on n'a pas fait d'étude pour ça».

«Sauf qu'il y a des gens d'Ascot,

des citoyens, qui nous téléphonent pour connaître les démarches à faire», dit-il.

Lorsqu'on demande au maire Gervais ce que Sherbrooke répond à ces gens, on leur dit «on analyse ça».

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, n'entend pas pour sa part approcher son homologue sherbrookoïse pour discuter d'une éventuelle fusion de la partie urbaine de sa municipalité, advenant le départ des secteurs ruraux de celle-ci.

Il estime du reste que les deux entités n'ont pas assez de choses en commun pour envisager un tel scénario et pencherait plutôt - à la limite - pour un mariage de raison avec Lennoxville.

## Il y aurait une négociation pour le... taux de taxe

Sherbrooke (FG)

Si jamais la Ville de Sherbrooke devait annexer la partie urbaine d'Ascot, le taux de taxe en vigueur dans ce secteur sera alors en fonction des négociations établies au préalable.

Autrement dit, il n'y a pas d'obligation pour la Ville de Sherbrooke de maintenir pendant cinq ans (ou 10 ans comme c'est le cas dans le

secteur de Saint-Élie-d'Orford annexé pour agrandir le parc industriel de Sherbrooke) le taux de la taxe foncière qui serait en vigueur à Ascot au moment de l'annexion. On peut supposer à ce moment-ci qu'il serait inférieur à celui de Sherbrooke.

«Il y a déjà eu autrefois une disposition qui faisait référence à une période transitoire de cinq ans, suivant une annexion. Mais avec la réforme de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, cela n'existe

plus. Cependant, en cours de négociations entre les parties (avant l'annexion), cela n'empêche pas de fixer pour la partie à être annexée un taux de taxe foncière inférieur à celui en vigueur dans la Ville qui procède à l'annexion. Le tout sous réserve d'approbation par le ministre des Affaires municipales», a expliqué hier le responsable du bureau régional de ce ministère, Bernadette Doyon.

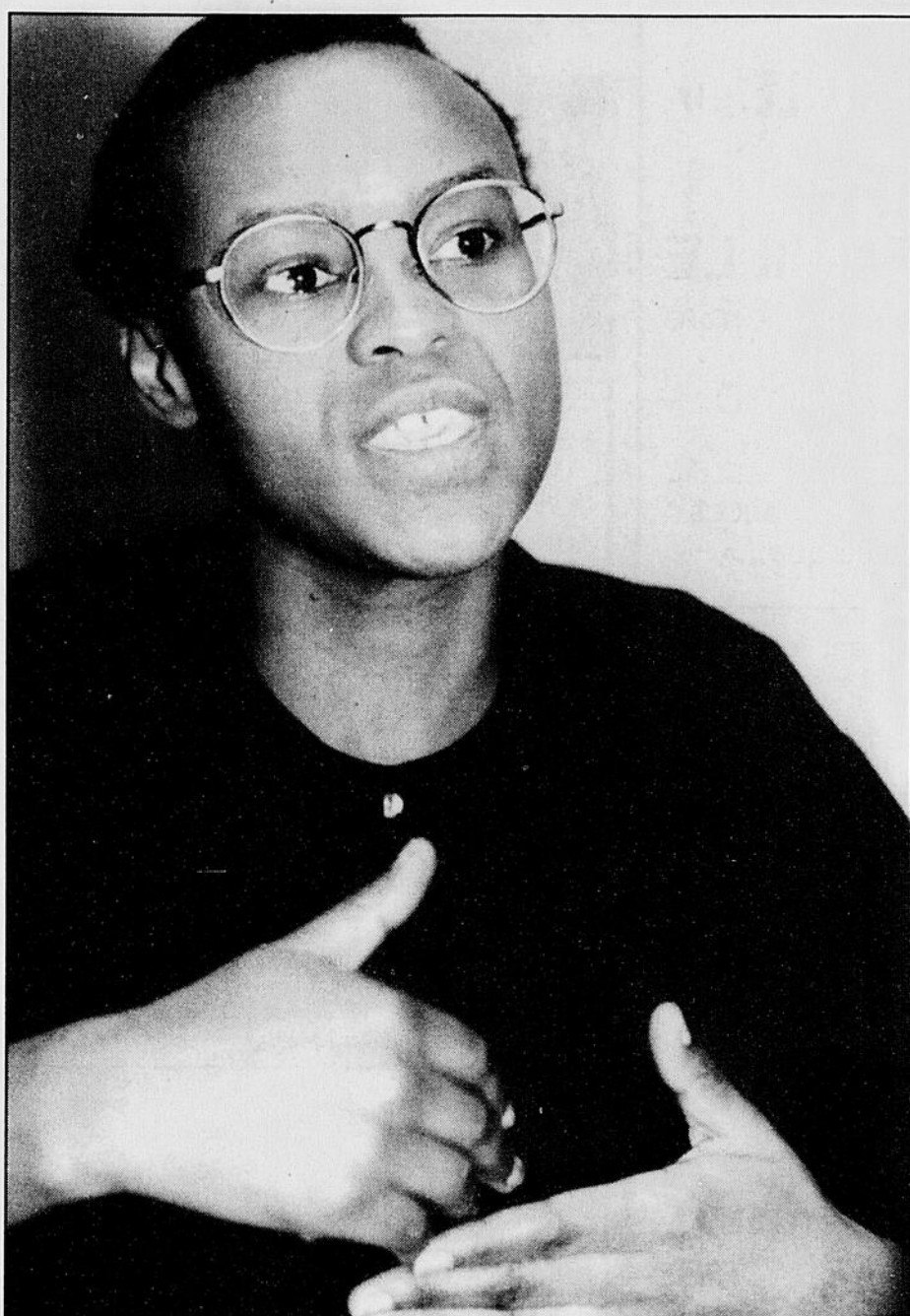
En fait, les conditions financières et autres imposées aux contribu-

bles d'un territoire annexé sont l'objet d'un protocole dûment négocié au préalable. Si, par exemple, la Ville de Sherbrooke le désirait, elle pourrait, comme elle l'a fait dans le cas de Saint-Élie-d'Orford, prévoir que le taux de la taxe sera établi pendant 10 ans en fonction de celui qui existait à Ascot l'année précédente l'annexion. Ou à tout autre taux. Bref, en fonction des négociations qui auront pu être menées.

Mais ceci étant dit, et avant cela,

il faudrait d'abord que la Ville de Sherbrooke dépose une requête d'annexion: la loi prévoit que c'est la première démarche à suivre. Puis ensuite, le tout doit être soumis à différentes étapes, dont éventuellement une demande de référendum (suivant l'ouverture d'un registre, comme lors d'un règlement d'emprunt) pour permettre aux citoyens de s'exprimer à savoir s'ils désirent oui ou non que leur territoire soit annexé.

A son arrivée au Canada, Astérie Twizeyemaryia était fière de son pays, le Rwanda. Elle a honte de ce conflit opposant deux groupes d'extrémistes qui luttent pour le pouvoir et prennent ainsi en otage la population.



Téléphoto par Claude Croiselière

## «Je n'aurais jamais imaginé le Rwanda ensanglanté»

- Astérie Twizeyemaryia

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Dégoûtée et révoltée

L'inquiétude et le désespoir rongent Astérie Twizeyemaryia.

Ses frères et sœurs, sa belle-famille vivent toujours à Kigali, la capitale du Rwanda. Depuis l'automne dernier, elle a tenté en vain de les contacter par téléphone. «Les combats se déroulent dans les collines autour de Kigali, indique Mme Twizeyemaryia. Peut-être même dans la colline où habite ma famille...» Des gens là-bas lui ont toutefois laissé entendre que ses proches auraient fui la ville.

Sherbrooke ne compte pas une forte communauté rwandaise et c'est vers le Centre pour femmes immigrantes qu'elle s'est tournée pour chercher un peu de réconfort. Inscrite à l'Université de Sherbrooke, elle partage d'ailleurs son temps entre la rédaction de sa thèse de doctorat en économie et le Centre pour qui elle effectue des travaux de recherche.

Lorsqu'elle est débarquée avec son mari au Canada en 1985, l'étudiante rwandaise ne pensait jamais que son pays serait un jour la proie d'un conflit sanglant. Sa douleur est vive, son chagrin à fleur de peau. Ses yeux se mouillent quand elle parle de ce pays dont elle était si «fière» il y a neuf ans. «Je ne comprends pas, dit-elle, découragée. (...) Je n'aurais jamais imaginé le Rwanda ensanglanté. Je ne trouve pas les mots pour dire comment j'ai mal.»

Dégoûtée et révoltée, elle en veut à ceux qui hypothèquent l'avenir des enfants du pays. «Des enfants meurent ou se blessent avec des grenades ou des mines, assistent à des actes de barbarie. Ils vont finir leur vie mutilés ou développer des troubles psychiques.»

Il est loin ce Rwanda que d'aucuns qualifiaient de «Suisse de l'Afrique», où les Hutu, les Tutsi et les Twa vivaient en harmonie. «Quand je suis partie, la situation était calme et elle l'était aussi quand j'y suis retournée en 1989, se souvient Astérie Twizeyemaryia. Il n'y avait pas de violence, pas de méfiance de part et d'autres. Jamais je n'ai entendu un seul coup de feu.»

Au sein de la communauté rwandaise du Canada, plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer l'interprétation du conflit par les médias et Astérie Twizeyemaryia joint la sienne à ce mouvement. Selon elle, les journalistes ont préféré parler de «guerre ethnique» alors qu'il s'agirait plutôt d'une guerre opposant des rebelles du Front patriotique du Rwanda - qu'on dit Tutsi - à l'armée présidentielle. «Il n'y a pas d'ethnies, souligne-t-elle. Il n'y a que des classes économiques.»

Elle-même ignore sa propre identité ethnique. Fruit de mariages soi-disant interethniques, elle ne peut dire s'elle est Hutu ou Tutsi. «Mon mari non plus ne le sait pas.» Elle n'est rien d'autre que Rwandaise.

Les Rwandais sont d'ailleurs liés par une langue, le kinyarwanda, par des traditions séculaires et une histoire glorieuse, puisque avant la colonisation, le Rwanda constituait, dès le XIVe siècle, un vaste royaume qui englobait une portion de ses pays voisins. D'abord occupé par les Twa, le pays a accueilli les Tutsi, des éleveurs et les Hutu, des cultivateurs. Au fil du temps, les groupes ethniques se sont fusionnés et nul ne peut aujourd'hui prétendre être Tutsi ou Hutu, soutient Astérie Twizeyemaryia.

La population manipulée

Selon elle, la population, mal informée et manipulée, s'est laissée emporter par cette vague de violence et en profite pour exprimer cruellement ses frustrations. «Il y a eu beaucoup de vengeance, de vandalisme, de pillage chez les riches.»

Mme Twizeyemaryia et son mari n'entendent pas retourner au Rwanda avant longtemps. «Je veux être sûre que ce soit vraiment réglé.» En attendant, elle ne peut s'empêcher de s'inquiéter du sort des siens mais aussi de cette terre qui l'a vue naître. «Qui n'aime pas son pays?»

Un témoignage en page éditoriale

Autre texte en page D-5

### PROPOSITION DE LA VILLE POUR UN PAVILLON AU CENTRE-VILLE

## L'Université tranchera probablement lundi

Sherbrooke (FG)

Selon toute vraisemblance, c'est lundi soir prochain que se jouera le sort du projet de la Ville de Sherbrooke, concernant l'implantation des services universitaires au centre-ville.



Pierre Reid

En confirmant hier que le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke tiendra lundi soir une séance spéciale pour traiter exclusivement de ce dossier, le recteur Pierre Reid n'a pu dire quel en sera l'issue. «Normalement, ce devrait être (la réunion du conseil d'administration) décisif, à savoir si oui ou non on va de l'avant avec la proposition de la Ville de Sherbrooke», a noté M. Reid.

S'il refuse de donner sa préférence personnelle, M. Reid laisse

cependant clairement entendre qu'au-delà de la volonté du conseil d'administration, il faut mettre dans la balance l'opinion de la communauté universitaire. Et en ce sens-là, on sait depuis longtemps que cette communauté est «très réticente» à partager la proposition de la Ville de Sherbrooke. Une proposition qui du reste, a fait observer M. Reid, n'en dit guère plus que ce qu'on sait déjà. «On a bien

en main certaines informations, mais nous n'en possédons pas beaucoup», a aussi indiqué M. Reid.

Enfin, à moins d'un revirement de dernière minute à la rencontre de lundi soir qui se déroulera à huis clos, le suspense entretenu depuis des semaines à la suite de l'idée lancée par le maire Paul Gervais devrait enfin connaître son aboutissement.

## Collège de Saint-Jean: la présidente de la Chambre de commerce pleinement rassurée

Sherbrooke (MR)

La présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Mme Lynn Charpentier, est sortie avec un sentiment de fierté de la rencontre qu'avait convoquée le recteur Pierre Reid avec une vingtaine de personnalités de la région.

Au sujet des explications qu'elle

a reçues sur le projet de l'Université de Sherbrooke concernant le Collège militaire de Saint-Jean, Mme Charpentier s'exclame: «C'est un projet novateur. J'en suis très fière, car ça me fascine toujours de voir que c'est ici, en Estrie, qu'on innove.»

Pourtant, la présidente de la Chambre de commerce avait des craintes au départ, concernant le projet de l'Université. «J'ai posé toutes mes questions. Je suis fidèle



Photo La Tribune, archives

La communauté universitaire ne semble pas très chaleureuse à l'idée de voir une composante quelconque, que ce soit la faculté d'Administration ou autre, déménager au centre-ville.

à moi-même. Mais nous avons été très bien reçus. L'objectif de la rencontre était de nous éclairer sur des avenues qui n'étaient pas claires pour tout le monde. L'Université nous a répondu de façon explicite et exhaustive, allant même plus loin que nos questions.»

En plus d'avoir présenté au ministre de l'Éducation un projet novateur, Mme Charpentier estime, après explications, que le projet de l'Université est un geste défensif

compréhensible, en ce sens qu'il permet à Sherbrooke d'occuper un territoire plutôt que de le céder à un concurrent comme l'UQAM.

On sait que l'Université de Sherbrooke et l'UQAM ont toutes deux présenté des projets en regard de l'avenir du Collège de Saint-Jean.

Enfin, Lynn Charpentier note que le projet de l'Université de Sherbrooke n'implique pas de retombées négatives pour la région.

## Le personnel professionnel défavorable à 88 %

Sherbrooke (MR)

Le personnel professionnel de l'Université de Sherbrooke se montre défavorable à 88 pour cent à un éventuel déménagement de la faculté d'Administration au centre-ville de Sherbrooke.

C'est le résultat d'un référendum organisé il y a quelques jours par l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke.

97 voteurs

Un total de 97 membres du personnel professionnel a voté au cours de ce référendum, ce qui représente 60 pour cent d'entre eux: 85 professionnels ont exprimé leur désaccord par rapport à ce projet et 12 ont voté en faveur.

Par ailleurs, 60 pour cent des répondants ont dit n'être pas assez informés sur l'ensemble du dossier et 58 pour cent souhaiteraient une meilleure information.

**JOUEZ A EN PLEIN DANS LE 1000 PLUS DE 30 000 \$ EN PRIX À GAGNER ET LA CHANCE DE VOIR CÉLINE DION À PARIS!**

AVEC

**106 RADIO ÉNERGIE**

Remplissez la grille dans **La Tribune** d'aujourd'hui

# Fleurimont termine 1993 avec un surplus de 617 843 \$

**ÉRABLIÈRE BOYON INC.**

**REPAS CANADIENS - PARTIES DE SUCRE  
LE TOUT À VOLONTÉ LICENCE COMPLÈTE**

**MENU**

- Tire
- Soupe aux pois
- Fèves au lard
- Pommes de terre rôties
- Jambon
- Omelettes
- Oreilles de crisse
- Crêpes, sirop d'érable
- Dessert: grand-pères
- Thé, café
- Crudités

Enfants: 8 ans et moins: 5<sup>00</sup> 8 à 12 ans: 7<sup>50</sup> Adultes: 11<sup>50</sup> Sur semaine: 10<sup>50</sup>

Rue du Domaine, Sherbrooke

63762

← Vers Sherbrooke Vers Ascot Corner →

Musique toutes les fins de semaine et en semaine sur demande

Rue Du Domaine, Ascot Corner Tél.: 346-0852 - 562-7886

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La municipalité de Fleurimont a terminé l'année 1993 sur une très bonne note: un surplus financier totalisant 617 843 \$ dans ses coffres, incluant des réserves de 500 000 \$.

Le rapport financier pour 1993 démontre des recettes de 10 479 413 \$ et des dépenses de 10 296 694 \$, laissant un excédent avant affectations de 182 719 \$.

À ce montant s'ajoutent des réserves de 500 000 \$ (un surplus de 1992 affecté à 1993), moins des dépenses en immobilisations de 64 876 \$, pour un résultat net de 617 843 \$.

Une somme de 540 934 \$ provenant de ce surplus de 1993 (617 843 \$) a été appropriée aux revenus de

1994, laissant une réserve de 97 329 \$.

«Fleurimont a historiquement des surplus assez intéressants», explique le maire Francis Gagnon, qui a succédé en novembre dernier à M. Julien Ducharme.

M. Gagnon attribue ce résultat au développement continu de la municipalité, ainsi qu'à une gestion «très serrée» des fonds publics.

«On s'organise pour que les directives soient suivies dans les services, c'est un résultat pour l'ensemble des opérations», fait-il valoir à la suite du dépôt du rapport financier au 31 décembre 1993 pour la municipalité.

Au cours de l'année 1993, Fleurimont a accordé 337 permis de construction dont la valeur totalisait près de 10 millions \$, en majorité dans le secteur unifamilial, contre 12 millions \$ en 1992.

M. Gagnon dit souhaiter poursuivre la tradition des surplus à Fleurimont, mais signale que l'environnement fiscal peut changer en raison notamment du transfert des responsabilités du gouvernement du Québec vers les municipalités.

La dette nette à long terme de Fleurimont s'élève à 19 millions \$.

La municipalité s'approprie d'acheminer ses demandes

pour le programme national de développement des infrastructures.

Les travaux prévus s'élèvent à 4 millions \$ et consistent surtout en projets de voirie.

L'administration municipale souhaite aussi agrandir son réservoir d'eau potable pour faire face à l'augmentation de la population.

«Sa capacité va devenir insuffisante à court terme», dit à ce propos M. Gagnon.

## Mise en garde de l'OPC contre le Centre universel d'emploi

Sherbrooke(PYB)

à ceux qui seront tombés dans le panneau. Le permis a été carrément révoqué en 1992.

Le Centre universel d'emploi qui demande aux Sherbrookoïses de verser «un petit 25 ou un 55 afin d'ouvrir une usine et créer de l'emploi» ne pourra émettre de reçus de charité.

La raison en est fort simple. Le Centre a perdu son permis d'organisme de charité et ne peut à ce titre émettre des reçus pour fins d'impôt

C'est du moins la précision apportée hier par Yves Leclair, directeur de la Protection du Consommateur à Sherbrooke. Après avoir distribué plus de 16 000 lettres dans les foyers de Sherbrooke et du Canton d'Ascot afin de solliciter des dons, le Centre universel d'emploi a confié à des jeunes la mission de passer par chaque foyer pour récolter l'argent.

## INFO-IMPÔTS

Je suis employé, puis-je déduire des frais de déplacement dans le calcul de mon revenu pour 1993?

Si vous êtes un employé sans être un vendeur à commission, vous pourrez déduire des frais de déplacement si les conditions suivantes sont respectées:

- Vous devez habituellement exercer votre emploi ailleurs que dans un établissement d'affaires de votre employeur ou à différents endroits.
- Vous êtes tenu d'acquiescer des frais de déplacement liés à l'accomplissement de vos fonctions.
- Vous ne devez pas avoir reçu une allocation non imposable pour frais de déplacement.
- Les formulaires prescrits T2200 et TP64.3 devront être remplis par votre employeur et joints à vos déclarations de revenus pour 1993.

Les mêmes conditions s'appliquent dans le cas d'un vendeur à commission; cependant, ce dernier pourrait déduire un éventail plus large de dépenses.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE  
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS  
DU QUÉBEC



Année internationale  
de la famille

«MA FAMILLE EST SPÉCIALE...»

## À GAGNER: UNE PHOTO DE FAMILLE

Un concours de La Tribune et le Comité Action famille de Sherbrooke, en collaboration avec TÉLÉPHOTO, 218, rue Alexandre, Sherbrooke

Écrivez-nous sur une feuille 8 1/2 x 11 pouces  
«Ma famille est spéciale, parce que...»

Concours réservé aux 18 ans et plus

Les lettres devront nous parvenir avant le 20 avril 1994 et comporter vos nom, adresse et téléphone.

Envoyez votre lettre à:

**Comité Action Famille**  
1255, rue Daniel  
Sherbrooke  
J1H 5X3

64351

## Centre de Santé Carillon

NOUVEAUX SERVICES

**Clinique sans rendez-vous**  
pour urgences mineures seulement

**7 médecins**  
sur place pour mieux vous servir

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi  
de 13 h à 17 h

**564-1331**  
20, rue Carillon, Sherbrooke

SERVICE DE PHARMACIE ALAIN LEBLANC  
562-2005

63629

## TOUT BEAU DÉCOR COMMENCE AVEC SICO.



PEINTURE D'INTÉRIEUR  
AU LATEX, FINI VELOUTE  
blanc (161-110)\*

**25<sup>99</sup>\$**

PEINTURE D'INTÉRIEUR  
AU LATEX, FINI PERLE  
blanc (163-110)\*

**25<sup>99</sup>\$**

PEINTURE D'INTÉRIEUR  
AU LATEX, FINI PLATINE  
blanc (164-110)\*

**27<sup>99</sup>\$**

**SICO**  
Ça change tout

\*Certains coloris sont offerts moyennant un léger supplément.

D É C O R A T I O N

**King**

1303, rue King Ouest, Sherbrooke  
563-3855

64104

L'HABITATION  
UNE VALEUR  
POUR LA  
FAMILLE

# EXPO HABITAT DE L'ESTRIE

Du 14 au 17 avril 1994

À visiter  
Le plus grand  
centre d'information  
de l'habitation en Estrie

### LES INTÉRIEURS DE NOS PERSONNALITÉS

5 intérieurs de rêve conçus pour mesdames Monique Gagnon-Tremblay, Sylvie Daigle, Lynn Charpentier et messieurs Paul Gervais et Albert Ouellet et réalisés par 9 designers de l'Estrie.

Une présentation des **Caisses populaires Desjardins de l'Estrie.**

### LE CARRÉ RÉNOVATION

Une clinique «Rénovation» vous attend au Centre BMR. Une variété de produits et services sont en montre dans le carré Rénovation.

Une collaboration des **Caisses populaires Desjardins du Sherbrooke métropolitain.**

### LA MAISON DE LA SANTÉ

Vous pourrez voir la façade et le salon de cette maison qui fera l'objet d'un tirage par la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

### LE GRAND PRIX TÉLÉBOUTIQUE BELL DU DESIGN

Une présentation de quinze designers qui montrent leurs nouvelles créations de meubles.

### CLINIQUE CONSEIL MAAX

Vous prévoyez rénover votre salle de bains ou votre cuisine, pour une consultation professionnelle sans frais, des designers seront sur place pour vous aider dans vos projets.

### LES CONFÉRENCES

- présentées par Bell Mobilité
- Les communications cellulaires
  - Les programmes Virage «Rénovation»
  - L'accession à la propriété

### LE GRAND CONCOURS BMR - QUALITÉ QUÉBEC :

60 000 \$ à gagner en prix de présence.

### ADMISSION :

6 \$ (taxes incluses)  
Gratuit: enfant de moins de 12 ans à l'accompagnement d'un adulte  
La billetterie fermera une heure avant la fermeture du salon.  
Stationnement avec service de minibus et garderie (2 ans et plus) gratuits.

### HORAIRE :

Jeu: 17 h 00 à 22 h 00  
Ven: 12 h 00 à 22 h 00  
Dim: 11 h 00 à 18 h 00

**APCHA**  
Région de l'Estrie

**Desjardins**

**EXPO  
HABITAT  
DE L'ESTRIE**

**1\$** APPLICABLE SUR L'ACHAT  
D'UN BILLET D'ENTRÉE

Un coupon rabais par personne

**COUPON  
RABAIS**  
APPLICABLE SEULEMENT  
Jeu: 17h à 22h  
Ven: 12h à 22h

Au pavillon Univestrie de l'Université de Sherbrooke

62955

# Ses chiens attaquent un cerf: il risque 750 \$ d'amende

Michel MORIN Compton Station

L'indifférence d'un producteur agricole qui a laissé ses deux chiens prendre la clé des champs s'est traduite par une attaque féroce et une lente agonie pour un cerf de Virginie, traqué jusqu'à épuisement avant d'être vidé de ses entrailles.

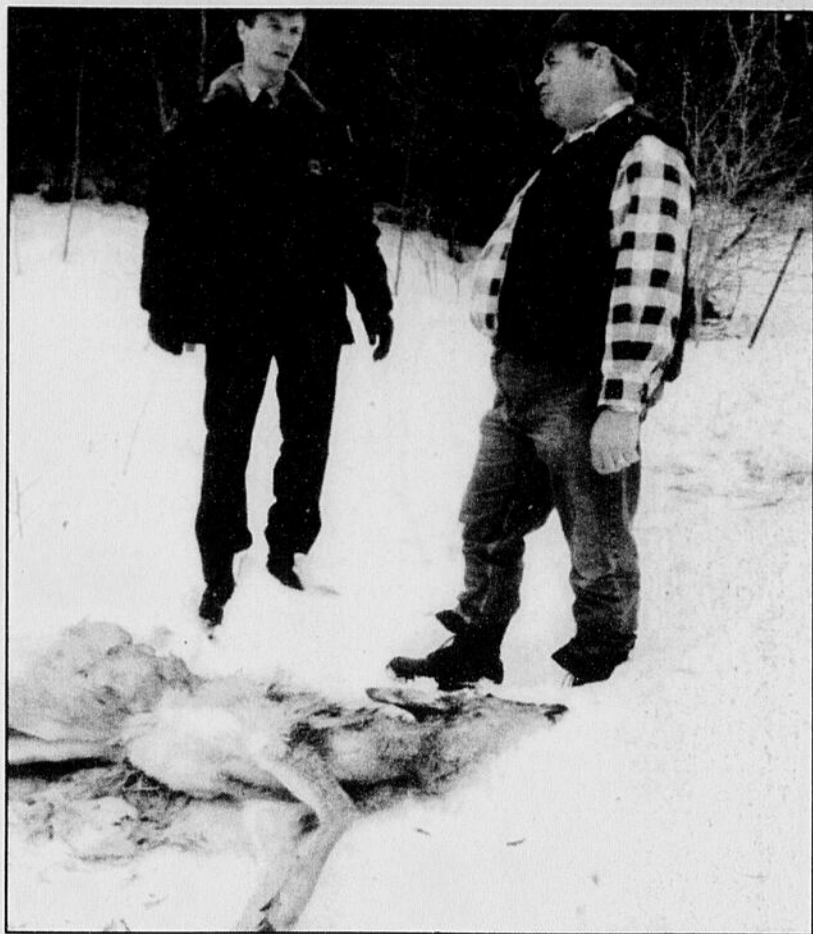
C'est un citoyen qui demeure en bordure de la route 143, dans les limites de Compton-Station, qui a d'abord eu la puce à l'oreille, mardi matin, en entendant les bêtes aboyer avec insistance. Non loin derrière sa résidence, Charles Labrie est allé s'enquérir de la situation. C'est à ce moment qu'il a vu les deux chiens mordre sans arrêt le pauvre cervidé, incapable de se sauver en raison des graves blessures qui venaient de lui être assénées.

«C'était horrible. Le chevreuil n'était pas encore mort et les chiens le mordaient sans arrêt. J'ai tenté de faire fuir les chiens mais ils ne voulaient rien savoir. J'ai cru qu'ils étaient enragés, raconte M. Labrie, qui nourrit même les chevreuils pendant la belle saison. Je suis revenu chez moi et j'ai immédiatement alerté les agents de conservation.»

Un délai de 30 minutes a pu s'écouler avant que les agents de conservation n'arrivent sur les lieux. Mais pendant tout ce temps, les deux chiens n'avaient pas encore retenti. Ils continuaient de s'en prendre au chevreuil. Amas de poil, coulés de sang et entrailles extirpées du corps de l'animal; tel a été le spectacle qui s'offrait à la vue des agents.

### Pas d'autre choix

Comme le leur confère la loi, ils ont tenté d'abattre les deux chiens. Sans succès. Devant l'état pitoyable du chevreuil, les agents n'ont eu



Téléphoto, par Steven Bell

En compagnie de Charles Labrie, de Compton-Station, Sylvain Gaudreau, agent de conservation de la faune, a constaté les blessures graves infligées au chevreuil.

d'autre choix que de mettre fin à ses souffrances.

Une enquête rapide a conduit les agents de conservation chez un producteur agricole, non loin du lieu de l'attaque. Les deux chiens, maculés de sang et ayant encore des poils entre les dents, ont immédiatement été reconnus. Leur propriétaire, à la mine déconfitée, n'en revenait pas.

«Nous avons dressé un constat

d'infraction que nous avons remis au propriétaire du chien. En vertu de la loi, il est passible d'une amende de 750 \$, relate Laurent Cloutier, responsable des programmes éducatifs au ministère Environnement-Faune. Depuis trois semaines, huit cas semblables nous ont été signalés.»

### Véritable fléau

Année après année, les chiens errants ou laissés sans surveillance

constituent un véritable fléau. Qu'ils aient été abandonnés intentionnellement par leurs maîtres ou qu'ils aient échappé momentanément à leur attention, les chiens deviennent des prédateurs lorsqu'ils aperçoivent un chevreuil.

«Quelquefois, les chiens partent sur la piste d'un chevreuil; en d'autre temps, ils verront l'animal bouger et la poursuite s'engagera. Avec le couvert de neige qu'il y a encore en forêt, les chevreuils n'ont aucune chance. Les attaques se font surtout quand on retrouve une surface de neige croûtée. Les chiens peuvent se déplacer sans problème. Pas les chevreuils. L'avantage est nettement en faveur des chiens», émet pour sa part l'agent Sylvain Gaudreau.

Au ministère d'Environnement-Faune, le même conseil est émis année après année. Les chiens doivent être gardés en laisse ou solidement retenus par une corde, voire une chaîne, pour éviter qu'ils ne rendent en forêt sans surveillance. Le même conseil est également donné aux promoteurs qui se rendent occasionnellement en forêt avec leur fidèle ami. Cet ami peut devenir un ennemi redoutable.

## INFO-IMPÔTS

J'utilise une pièce de ma résidence comme lieu d'affaires. Est-il recommandé de réclamer une déduction d'amortissement concernant l'utilisation de mon domicile?

Il faut être prudent car vous pouvez perdre le statut de résidence principale pour cette fraction de la maison. Les autorités fiscales acceptent que vous puissiez désigner tout votre domicile comme résidence principale, si les conditions suivantes sont réunies:

- La superficie de la partie utilisée à des fins d'affaires est peu importante par rapport à toute la superficie de la maison.
- Vous n'avez pas modifié de façon permanente et importante la structure de votre maison pour y aménager votre lieu d'affaires.
- Vous ne demandez pas de déduction d'amortissement.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

## LES EXPERTS DE "L'AUDIO-MOBILE"!



Cette radiocassette AM/FM Sony pour auto vous offre qualité à prix abordable. Platine à cassette à auto-inversion. Débit de puissance de 22W x 2 ou 6W x 4; 12 pré-réglages pour FM, 6 pour AM, atténuateur de puissance, sortie pré-amplificateur, réglage des fréquences basses/aiguës et de l'intensité, horloge numérique.

XR2000 199



Cette radiocassette AM/FM Sony est munie d'une plaque frontale antivol amovible. Débit de puissance de 20W x 4, 18 pré-réglages pour FM, 6 pour AM, sintonisation/recherche des stations locales, sortie pré-amplificateur et mise en marche automatique du sintonisateur.

XR3320 249



Pour écouter votre collection de disques compacts lors de vos randonnées en voiture il vous faut ce récepteur AM/FM Sony avec lecteur au laser 1 bit, dispositif "AMS", fonctions recherche/reprise/lecture aléatoire. Débit de puissance de 20W x 4, et plaque frontale antivol amovible.

CDX5070 429



Complétez votre chaîne stéréo d'auto avec un changeur 10 disques au laser de Sony. Cet appareil se dissimule dans le coffre et fonctionne au moyen d'une télécommande avec fil. Convertisseur N/A 1 bit, échantillonnage 8x, servomécanisme numérique.

CDX45RF 549

Les enceintes acoustiques Sony peuvent être montées de façon à obtenir le meilleur rendement possible de votre stéréo d'auto. Modèle 3 voies 6 po x 9 po. Débit de puissance maximum: 140 watts.

XS6951 199



Maison Sony

Les experts du divertissement!



2005, rue King ouest, 346-7669

63005

**EXPO HABITAT**  
DE L'ESTRIE

DU NOUVEAU

Du 14 au 17 avril 1994

**LES INTÉRIEURS DE NOS PERSONNALITÉS**  
A voir dans la section Design

Les pièces décorées et aménagées par des designers reconnus pour nos personnalités.

- La chambre des maîtres réalisées par **Brigitte Lagassé** et **Hélène Martin** pour madame **Monique Gagnon-Tremblay**, vice-première ministre du Québec.
- La véranda pensée par **Jean-Pierre Shields** et **Eustelle Dufresne** pour madame **Lynn Charpentier**, présidente de la Chambre de Commerce de Sherbrooke.
- Le salon créé par **Louise Lacourse** et **Suzanne Adam** pour monsieur **Paul Gervais**, maire de Sherbrooke.
- La salle de séjour imaginée par **Sylvain Landry** pour madame **Sylvie Daigle**, notre médaillée d'argent.
- La cuisine et la salle à manger conçues par **Line Roy** et **Mark Cassin** pour monsieur **Albert Ouellet**, v.p., d.g. de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

Venez admirer ces décors de rêve, c'est un rendez-vous à ne pas manquer

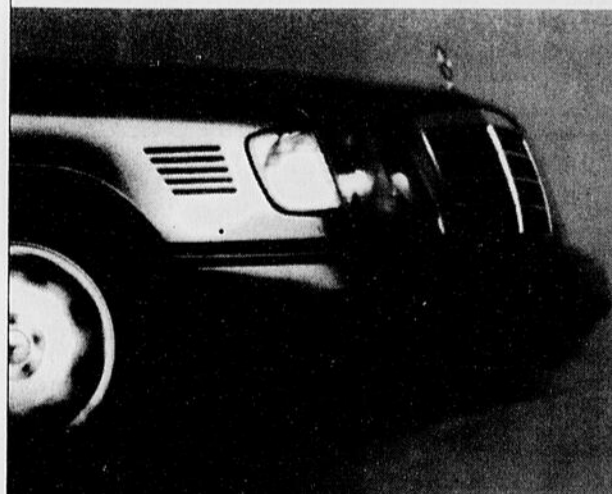
APCHA  
Région de l'Estrie

Une présentation:  
Caisses populaires Desjardins  
de l'Estrie

**Au pavillon Univestrie de l'Université de Sherbrooke**

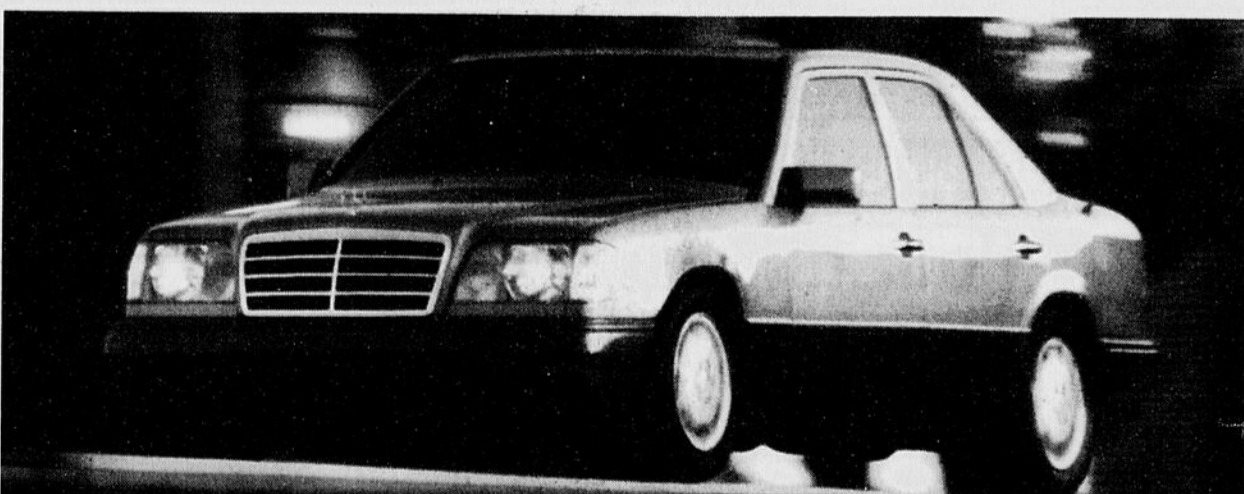
## Le programme de location-bail Mercedes-Benz est conçu comme ses automobiles.

### Pour surclasser ses concurrents sur toute la ligne.



E300 Diesel 656.00 \$\* par mois

La E300 Diesel allie les qualités de la berline de Classe E à la durabilité, la souplesse et l'efficacité de la technologie diesel Mercedes-Benz. A partir de 55 995 \$!



E320 699.00 \$\* par mois

La berline E320 a un moteur 6 cylindres de 3,2 L sophistiqué, équilibre par ordinateur, d'une puissance de 217 ch et d'un rendement surprenant. A partir de 59 895 \$!



E420 899.00 \$\* par mois

La berline E420 est dotée d'un V8 de 275 ch en alliage d'aluminium hautement perfectionné capable d'accélération dignes de bien des voitures de sport. A partir de 71 550 \$!

Dominick Auto Sport Ltée, 4787, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1795



\*Calculé en fonction d'un bail fermé de 36 mois, sans obligation de rachat, avec acompte de 10 900 \$ ou reprise. L'un montant équivaut, avec valeur résiduelle de 53% du P.D.S.T. de base indiquée ci-dessus. Sur approbation de crédit. Taxes, immatriculation, frais de préparation du concessionnaire et caution en sus. Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Transport, frais de préparation du concessionnaire, immatriculation, assurances, taxes et options en sus.

# Éditorial

**La Tribune** Raymond Tardif, Président et Éditeur  
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef  
Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## L'amnésie libérale

Les craintes se confirment. Des sources proches du ministère québécois des Finances ont laissé savoir que le premier budget du gouvernement Johnson, attendu dans une quinzaine de jours, se limitera à maintenir le déficit tout juste au-dessous de cinq milliards \$. C'est tout comme si les libéraux décidaient de fermer les yeux sur une catastrophe pendant au moins un an.



Roch BILODEAU

Il semble donc que l'électorisme aura finalement raison du simple bon sens. Oui, car enfin, c'est bien de cela dont il s'agit: les libéraux croient qu'ils ont de meilleures chances de remporter les élections s'ils mettent la «pédale douce» sur la lutte au déficit. Leur virage à 180 degrés ne peut s'expliquer autrement.

C'est loin d'être certain, toutefois, que ce sera aussi électoralement rentable qu'ils l'imaginent.

Bien sûr, de sévères compressions de dépenses risquent d'avoir un impact considérable sur les divers établissements et salariés relevant de l'État. Et, surtout, elles auraient pu signifier aussi des modifications dans les services à la population. Bref, une plus grande austerité budgétaire pourrait déranger beaucoup d'électeurs. Voilà le calcul des libéraux.

Mais ce calcul n'est peut-être pas le bon.

Il ne faut pas prendre les contribuables québécois pour des ignorants. Les médias leur fournissent suffisamment d'informations sur la question pour qu'ils sachent très bien évaluer la situation actuelle. Par exemple, Statistique Canada révélait récemment que l'endettement des Canadiens atteint cette année un sommet historique de 23 065 \$. Et que parmi toutes les provinces, c'est le Québec qui détient le record avec une dette de 25 118 \$ par citoyen.

Ce n'est là qu'une des innombrables données qui illustrent l'ampleur de notre crise financière. Il suffit simplement de suivre l'actualité pour pouvoir mesurer à chaque jour son aggravation. Et les contribuables savent que les centaines de milliards \$ d'endettement public ne sont en fait qu'un impôt reporté, c'est-à-dire une facture qu'il faudra bien finir par payer un jour.

Bien entendu, personne ne peut être contre l'intention du Cabinet Johnson de déployer beaucoup d'efforts pour créer des emplois. Sauf que les 600 millions \$ qui y sont consacrés dans les récentes prévisions constituent l'une des principales sources de la hausse des dépenses. Or, il tombe sous le sens que ce n'est pas en s'endettant davantage que le gouvernement peut favoriser vraiment la relance économique. En supposant que l'État puisse être véritablement efficace dans la création d'emplois, ce qui est loin d'être évident, tout le monde peut comprendre qu'il faudrait trouver cet argent ailleurs, dans les budgets de l'appareil gouvernemental, pas encore une fois chez nos créanciers.

On ne peut plus raconter d'histoires aux Québécois. Nous savons trop bien que l'amnésie des libéraux sera coûteuse et que le retour à la réalité en sera d'autant plus brutal. Oui, nous le savons. Alors, que vaut leur stratégie électorale?...

## TÉMOIGNAGE

### Pourquoi je pleure?

Pourquoi je pleure? Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans qui était la Suisse de l'Afrique.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où les visiteurs étrangers étaient tous les bienvenus.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où les visiteurs étrangers étaient accueillis par des visages souriants.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où le problème ethnique semblait effacé à jamais.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où les Hutu, les Tutsi et les Twa vivaient en harmonie.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où les Hutu et les Tutsi s'invitaient dans des cérémonies.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où les Hutu et les Tutsi se mariaient.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où les Twa agrémentaient les fêtes.

Pourquoi je pleure? Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où il y avait la sécurité.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où je n'avais jamais entendu de coups de revolver.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où je n'avais jamais entendu de détonations de grenade.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où je n'avais jamais entendu de coups de mitrailleuse.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où je n'avais jamais entendu les mots «khalachnikov» et «orgues de Staline».

Pourquoi je pleure? Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où il y avait la verdure.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où il n'y avait jamais de famine.

Je pleure ce Rwanda d'il y a quatre ans où tout le monde s'entraidait.

Pourquoi je pleure? Je pleure parce que ce Rwanda est mort.

Je pleure parce que la paix au Rwanda semble lointaine.

Je pleure parce que la méchanceté des Rwandais double d'intensité.

Je pleure parce que la haine entre ethnies double d'intensité.

Je pleure parce que la haine entre régions double d'intensité.

Pourquoi je pleure? Je pleure parce que les gens sans demeure meurent de faim.

Je pleure parce que les gens sont réfugiés dans leur propre pays.

Je pleure parce que les enfants, les jeunes, les adolescents, les vieillards, les femmes enceintes et les jeunes hommes, ces gens innocents, meurent sous les détonations de grenade, les tirs de mitrailleuse, les roquettes, sous les coups de machette...

Je pleure parce que la criminalité au Rwanda augmente.

Pourquoi je pleure? Je pleure parce que la population n'a pas de voix.

Je pleure parce que la population est manipulée.

Je pleure parce que les militaires ne protègent pas la population.

Je pleure parce que les conditions des Rwandais se détériorent.

Je pleure parce que la démocratie du FPR refuse la négociation.

Je pleure parce que la démocratie du FPR refuse la cohabitation.

Je pleure parce que la démocratie du FPR refuse le compromis.

Je pleure parce que la démocratie du FPR est une dictature militaire.

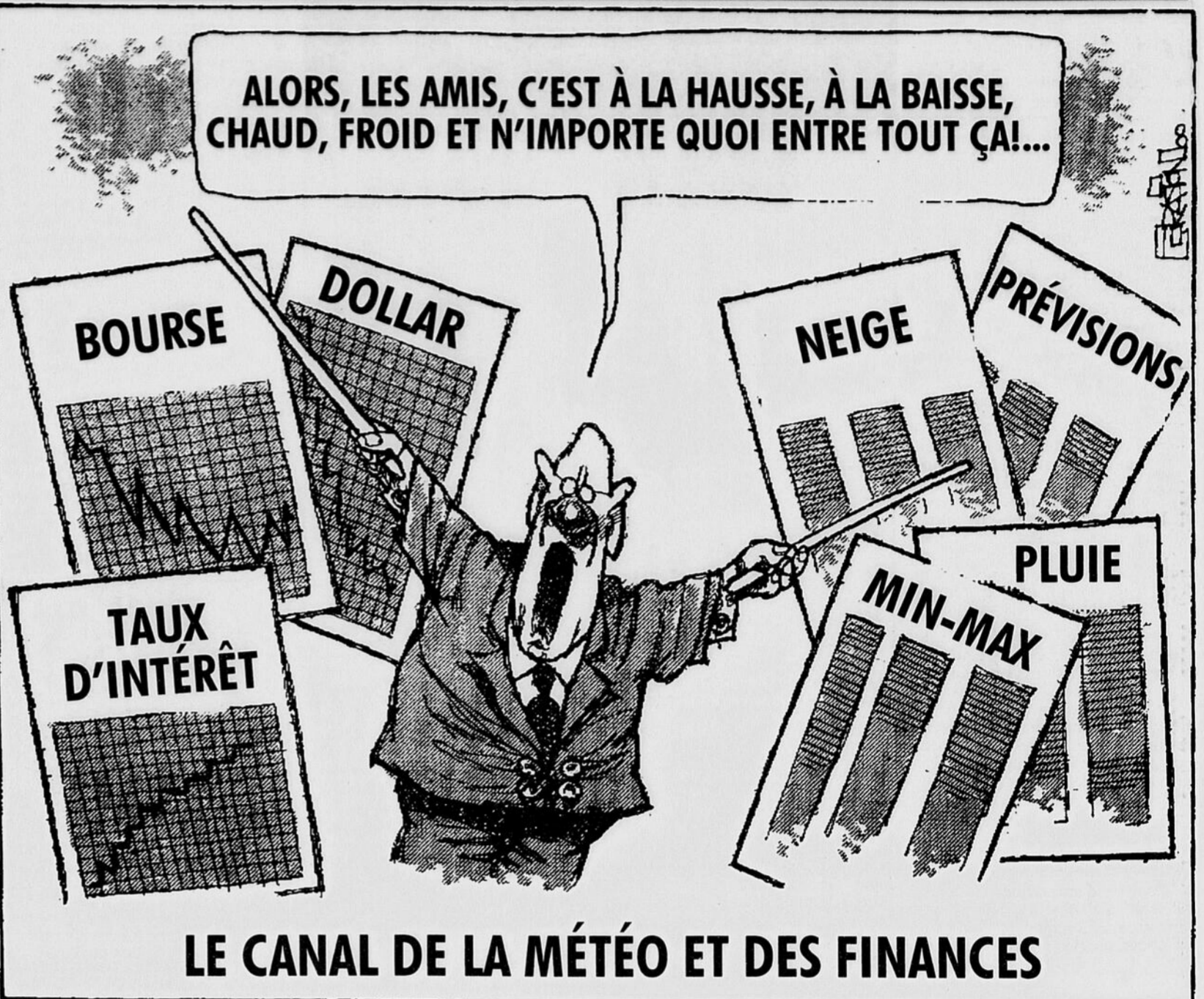
Pourquoi je pleure? Je pleure ce Rwanda où Dieu se reposait le soir venu.

Je pleure parce que ce Rwanda est mort.

Je pleure parce que les Rwandais restent indifférents.

Je pleure parce que les étrangers comprennent mal ce drame.

Astérie Twizeyemariya



## LETTRÉ OUVERTE

### «Vous nous avez conduits au fiasco»

L'assemblée d'information convoquée par le maire Robert Bob Pouliot et son conseil (?) le mercredi 7 avril dernier n'a pas donné les résultats escomptés pour les citoyens qui se sont déplacés pour y participer. En effet, sur un ton plus que méprisant et parfois frôlant le ridicule, notre maire tenait à nous relire le communiqué de presse qu'il avait livré en primeur aux journalistes la veille. Comme si nous étions des illettrés et des gens sans aucune culture politique.

Nous lisons les journaux et regardons la télévision, M. le maire, et nous attendions beaucoup plus de cette rencontre. Après une lecture taciturne de votre communiqué, relu en anglais par le seul conseiller rural présent, votre animateur nous a bâillonnés en nous avertissant que seules les questions seraient recevables. Les citoyens présents ont tenté par tous les moyens d'obtenir plus d'informations et sont repartis déçus de la rencontre. Je dois cependant noter qu'il y a eu beaucoup de respect entre les intervenants dans la salle.

Plusieurs citoyens du secteur urbain ont tenté de pousser l'idée d'une éventuelle annexion à Sherbrooke. Pour ma part, je demeure persuadé que vous nous avez caché la vérité, M. le maire. De la manière dont vous avez répondu à une demande de M. Michel Beaulieu, je suis convaincu que vous aviez en poche les impacts de cette éventualité évoquée en premier par M. Réal Rancourt, ancien maire d'Ascot.

«Il est minuit moins cinq...» M. Pouliot. Cette parole désormais célèbre vient vous rappeler que déjà quatre mandats vous ont été accordés pour gouverner Ascot et la développer. Vous nous avez conduits au fiasco. Développement incontrôlé, infrastructures de services totalement déficientes. Aucune dette, disiez-vous. Mais, aucun avenir. Ce n'est guère mieux. J'ai moi-même

été un partenaire honnête du maintien de l'intégrité du territoire d'Ascot et, sous votre gouverne, cela m'a conduit à une défaite électorale. Parce que vos intérêts personnels ont passé avant le respect de la démocratie (que vous ridiculisez), nous nous retrouvons devant rien.

De plus, vous souvenez-vous des 60,000 dollars dépensés en 1987 pour une étude Samson-Belair sur le démembrement du territoire d'Ascot? Vous souvenez-vous des 568,000 dollars de réduction de taxes en 1987 afin de nous amadouer? Vous souvenez-vous des 23,000 dollars que vous venez de dépenser pour une nouvelle étude qui confirme ce que nous avions déjà énoncé dans les conclusions jamais rendues publiques du comité tripartite?

M. Pouliot, il est temps que vous regardiez sagement devant vous pour trouver une vraie solution au cancer qui gruge la municipalité. Je suis certain que vos collègues des municipalités et villes limitrophes ont déjà fait le scénario de considérer l'ajout d'un «Quartier Ascot»

### Une association négociée avec Sherbrooke ou une annexion forcée

dans la carte électorale sherbrookoise. Vous le savez tout aussi bien que moi, le berceau d'Ascot était en bas de la côte, dans la plaine longeant les routes 143 et 147. Ascot urbain ne pourra jamais développer l'appartenance à une histoire qui ne lui appartient pas.

Vous nous avez étourdis avec des scénarios chiffrés, des allusions à l'évasion fiscale. Je voudrais seulement vous souligner qu'il aurait fallu examiner d'autres hypothèses de gestion de la réforme Ryan, ca-



Robert Pouliot

deau de grec, avant de nous refiler une hausse de taxe démesurée de 43% en 1992. Le régime de taxation qui est basé principalement sur le rôle d'évaluation n'est plus équitable dans le contexte économique actuel. Est-il équitable que deux familles de citoyens paient un service de sécurité publique avec un diffé-

rentiel basé sur la superficie de leurs propriétés? En clair, et pour fins d'illustration, la famille de l'urbain (ou du rural) qui possède une propriété de 100,000 \$ paierait 1,330 \$ de taxes foncières dont environ 350 \$ sont consacrés à la sécurité publique (la police). Cependant, la même famille du rural qui aurait le malheur de posséder une terre de plus grande superficie évaluée à 300,000 \$ paierait donc 3 990 \$ et par conséquent 1,050 \$ pour la même protection

policière. Où est la logique? Où est l'équité sociale? En coûte-t-il vraiment plus cher pour protéger une famille avec un petit terrain ou une famille avec un grand terrain? Surtout qu'il est reconnu que la police passe plus rarement et rapidement dans nos secteurs ruraux qu'en ville, si elle respecte les limites de vitesse.

C'est à peu près la même chose pour le transport en commun et la voirie. Le rôle d'évaluation n'est pas un critère universel... pour taxer et assurer des services adéquats à la population. Regardez autour de vous et concertez-vous avec vos collègues des autres municipalités. Ils ont des recettes qui marchent. Comme résident du secteur villégiature (rural), je tiens à vous informer qu'en plus de payer mes impôts généreusement, je demeure d'accord pour contribuer raisonnablement au maintien de services essentiels pour la collectivité. Mais il y a des limites à se laisser tricher par ceux qui nous gouvernent; ils devraient plutôt gérer selon les revenus qu'ils ont et ce, sans gaspillage. Vous m'avez interpellé comme directeur d'école et je tiens à vous dire que, comme votre municipalité, j'ai aussi une obligation d'équilibrer le budget de fonctionnement de mon école. Sinon, le déficit est la première dépense de l'année suivante.

M. le maire, faites un vrai sondage objectif auprès de votre population et demandez franchement à vos concitoyennes et concitoyens du secteur urbain s'ils préfèrent considérer une association négociée avec Sherbrooke ou une annexion forcée. Confiez donc ce sondage à la firme qui est spécialisée dans les sondages locaux. On en parle bientôt.

Robert GAGNÉ  
Citoyen  
District 2, Ascot

## TRIBUNE LIBRE

### Pour améliorer le transport adapté

À la suite des articles parus les 17 et 31 janvier et celui plus récent du 4 avril sur le service de transport adapté, le Regroupement des usagers du transport adapté, le RUTASM, voudrait faire valoir son rôle, entre autres comme organisme d'éducation populaire autonome actuellement financé par le ministère de l'Éducation.

Oui, il y a des intimidations qui se font de la part d'employés auprès de la clientèle, même souvent des insinuations (les employés savent où vont les usagers et leurs heures...). Oui, il n'y a pas suffisamment

de service à certaines heures et certains jours et il faudrait plus de rajouts. Oui, les usagers doivent «s'adapter» et prendre souvent des heures qui conviennent plus ou moins. Oui, même qu'ils ont à vivre parfois des changements donnés à la dernière minute qui chambardent leurs services de soins à domicile. Oui, il y a beaucoup d'usagers qui n'osent se plaindre par peur du personnel et de représailles.

La personne handicapée n'a habituellement pas le choix de son transport, surtout pour ceux et celles qui ne peuvent se payer une au-

tomobile ou une camionnette adaptée. Et plusieurs ont besoin d'un accompagnement dans leurs démarches à cause de la lourdeur de leur handicap. C'est alors que se révèle la nécessité d'un organisme de défense de droit et d'éducation populaire. L'organisme a été créé par des usagers pour surveiller et améliorer le service et en vue de favoriser des prises de conscience individuelle et collective au sujet de ce service et de la place qu'on accorde aux personnes handicapées dans la société.

«Favoriser la prise en charge» est peut-être le slogan qui définit le mieux l'organisme à l'heure ac-

tuelle. Essayer de trouver les causes des problèmes pour pouvoir changer certaines situations. Et le faire à travers une structure démocratique: assemblées générales, conseils d'administration et comités de travail.

Pourquoi ne veut-on pas rajouter de budget supplémentaire au transport adapté, autant de la part du gouvernement que des élus municipaux? Pourquoi tarde-t-on à investir dans la formation professionnelle des employés?

Gilles Coutu  
Président, RUTASM



# L'Université atteint déjà le cap du million \$

## VENTE PRINTANIÈRE

**50% DE RÉDUCTION**  
SUR JEANS DE MARQUE RENOMMÉE

AUSSI: **VÊTEMENTS ESPRIT À 50% JUSQU'À**

**30% SUR CHEMISES POUR HOMMES**

**15% SUR BLOUSES, GILETS, SHORTS ET BERMUDAS, VESTES ET BLOUSONS POUR DAMES**

**10% À 30% SUR BOTTES DE COW BOY VÊTEMENTS CLASSIQUES WESTERN ET CLASSIQUES ANGLAIS**

**BOUTIQUE ÉQUESTRE CÉCILE** 836, BOUL. BOURQUE OMERVILLE 868-0055

63548

□ La firme d'ingénierie CIMA donne 30 000 \$ à la campagne de financement 1994

Sherbrooke (FG)

La campagne de financement de l'Université de Sherbrooke, édition 1994, va particulièrement bon train alors que le don de 30 000 \$ de la firme d'ingénierie CIMA a permis de franchir le cap du million de dollars. Et ce, sur un objectif de 1,3 million \$.

En conférence de presse, hier, le président de CIMA, Paul Lambert, le représentant des employés de cette entreprise, Alain Lemieux, le recteur Pierre Reid et le vice-président de la campagne de souscription, Claude Boulay, ont sablé le champagne pour souligner l'heureux événement.

Pour M. Lambert, ce don (25 000 \$ de l'entreprise et 5 000 \$ des employés), qui se veut la continuité d'une participation de 50 000 \$

lors d'une campagne précédente, constitue un geste d'appui tangible à l'Université de Sherbrooke dans son développement et pour la formation académique de la clientèle. Incidemment, des 98 ingénieurs que compte la firme de génie-conseil partout où elle a des bureaux, près de 40 ont été formés à l'Université de Sherbrooke.

En parlant de «juste retour des choses», M. Lambert n'avait aucunement en tête l'idée de bien faire paraître sa firme pour y décrocher éventuellement des contrats. «C'est essentiellement parce qu'on croit à la mission de l'Université qu'on va de ce don. Bien loin de nous l'idée d'en retirer des avantages financiers», a dit M. Lambert, laissant entendre que toute façon, les contrats font l'objet de soumissions publiques.

Alors que le recteur Pierre Reid s'est vivement réjoui de cette contribution fort substantielle du

groupe CIMA, soulignant que cela démontre une «volonté de participer activement à la formation de la relève québécoise», M. Boulay a soumis que le cap du million est déjà franchi. Le don de CIMA permet même de combler à près de 90 pour cent l'objectif de 370 000 \$ (à même le 1,3 million \$) fixé du côté des en-

treprises. «Pour le secteur des entreprises, on peut s'attendre à dépasser l'objectif car seulement 30 des 200 entreprises recensées ont été effectivement sollicitées à ce jour», a aussi noté le vice-président de la campagne de financement de l'Université de Sherbrooke.

## Première ville à recevoir cet honneur d'Hydro-Québec Sherbrooke remporte le prix de l'Efficacité énergétique

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke a remporté hier le prix Hydro-Québec de l'Efficacité énergétique, décerné pour la première fois par la société d'Etat pour souligner les efforts des municipalités afin de réduire la consommation d'électricité.

Le maire Paul Gervais, qui a reçu cette distinction au nom de la Ville, a souligné «la multitude de petits gestes quotidiens» et les innovations pour réduire la demande d'énergie dans l'appareil municipal, de même que chez les abonnés d'Hydro-Sherbrooke.

Selon les données fournies par Hydro-Sherbrooke, l'ensemble des programmes énergétiques permettent des économies annuelles de 1,3 million \$, ou l'équivalent de 50 mégawatts.

Le maire Gervais a rappelé que «Sherbrooke est la deuxième ville au Québec à s'être électrifiée et le deuxième plus important distributeur d'électricité au Québec après Hydro-Québec».

«Notre ville a innové de bien des façons et s'est dotée de plans d'intervention à plusieurs volets», a-t-il souligné.

Parmi les mesures mises de l'avant figurent des mécanismes de contrôle dans le cadre du programme de double tarification sur le réseau municipal, la télécommande des stations de pompage, le démarrage en vitesse variable des pompes, la gestion énergétique des bâtiments municipaux, ainsi que la conversion massive de l'éclairage des rues.

La Ville a également lancé récemment un programme d'utilisation de génératrices d'urgence en période de pointe destiné à sa clientèle commerciale, industrielle et institutionnelle.

## INF-IMPÔTS

Puis-je réclamer les frais d'un bureau à domicile?

Un employé vendeur à commission ou un travailleur autonome peut réclamer des dépenses à l'égard des pièces de son domicile utilisées comme bureau ou lieu d'affaires de son entreprise, si l'une des deux conditions suivantes est respectée:

- Le bureau à domicile est le principal lieu de travail ou lieu d'affaires.
- Le bureau est utilisé exclusivement pour gagner un revenu d'emploi ou d'entreprise, et est utilisé de façon régulière et continue pour rencontrer des personnes liées au travail, soit des clients ou des patients.

Cependant, la déduction des dépenses reliées directement à l'utilisation du domicile (ex.: électricité, taxes foncières, assurance-habitation) est limitée au revenu d'emploi ou d'entreprise, déduction faite des autres dépenses permises (ex.: papeterie, honoraires, achats). Le solde non déduit peut l'être l'année suivante, si les conditions énumérées ci-dessus sont respectées. De plus, dans le cas d'un employé, le contrat d'emploi doit l'obliger à défrayer ces frais et les formulaires prescrits T2200 et TP64.3 devront être remplis par l'employeur et annexés aux déclarations de revenus de l'employé.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE  
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS  
DU QUÉBEC

## LA COLLECTION

# PRINTANIÈRE

d'Ernest



Vestons sport. Choisis parmi une incroyable sélection! 99 \$ à 275 \$

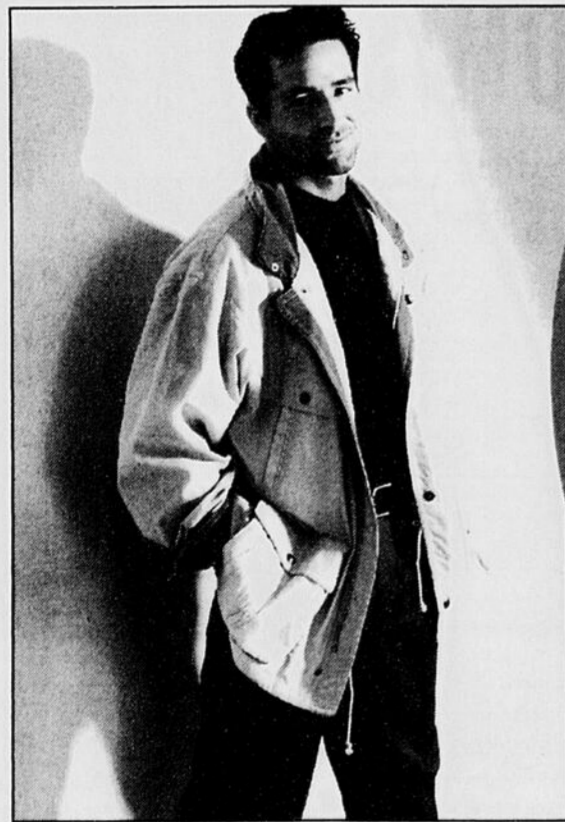
L'ÉVÈNEMENT  
"COMPLETS  
DU PRINTEMPS"

199 \$  
2 pour 350 \$  
-  
249 \$  
2 pour 450 \$  
-  
299 \$  
2 pour 550 \$  
-  
350 \$  
2 pour 650 \$

retouches  
sans frais



Des imperméables dans les tout derniers styles! 99\$ à 275 \$



Blousons: 35 \$ à 295 \$  
Pantalons sport et habillés, pantalons de coton et jeans: 39\$ à 165 \$ (Retouches sans frais!)

Ernest  
te propose  
confort et style  
avec sa superbe  
collection  
printanière.  
Choisis entre  
des styles  
classiques  
ou tout-aller.



Pour un style imbattable dans les cuirs et les suédés, Ernest c'est ton style à toi! 299 \$ à 599 \$

# ERNEST

C'EST TON STYLE À TOI!

Carrefour de l'Estrée 565-5521

Montréal ♦ Québec ♦ Ottawa ♦ Chicoutimi ♦ Trois Rivières ♦ Sherbrooke

64120

## EXPO HABITAT DE L'ESTRIE Du 14 au 17 avril 1994

### CLINIQUE CONSEIL

Vous prévoyez rénover votre cuisine ou salle de bains?  
Vous comptez décorer ou rénover votre maison?  
Des designers professionnels de chez nous  
vous accorderont 20 minutes de consultation gratuite.  
Apportez vos plans et croquis.  
Rendez vous au stand de MAAX et de la Banque Nationale.

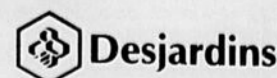
### À VOIR, LA MAISON DE LA SANTÉ

Vous pourrez voir la façade et l'intérieur du salon de cette maison. Cette dernière fera l'objet d'un tirage par la fondation de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.



### HORAIRE:

Judi: 17h00 à 22h00  
Vendredi et samedi: 12h00 à 22h00  
Dimanche: 11h00 à 18h00



Au pavillon Univestrie  
de l'Université de Sherbrooke

62987